



Municipalité de **Ferme-Neuve**

## **AVIS PUBLIC**

AVIS est donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Bernadette Ouellette, que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à annoncer que les organismes municipaux peuvent à nouveau tenir les séances du conseil ainsi que toute forme d'assemblée publique en présence des citoyennes et des citoyens, et ce, à compter du 13 juillet 2020 à la salle du conseil municipal au 125, 12<sup>e</sup> Rue.

La municipalité peut limiter l'accès au public, ou à une partie de celui-ci, à une séance du conseil afin d'assurer le respect de la consigne de distanciation sociale de deux mètres entre les personnes.

Donné à Ferme-Neuve, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies entre 9 h et 16 h, le 7<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020, à chacun des endroits suivants : au bureau municipal et à l'entrée du centre sportif Ben-Leduc.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 7<sup>e</sup> jour de juillet 2020.

Bernadette Ouellette,  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière